



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

tabacs manufacturés

Question écrite n° 70644

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la lutte contre le trafic illicite de tabac en Europe. En effet, alors que le Gouvernement mène une politique anti-tabac, il paraît nécessaire de lutter dans le même temps contre les trafics qui pourraient amoindrir fortement les effets des mesures prises par le Gouvernement. Il lui demande de lui indiquer si elle compte intervenir afin de demander à l'OLAF de transmettre tous les éléments dont il dispose sur le commerce illicite de tabac au sein de l'Union européenne et comment elle compte œuvrer pour davantage de transparence dans les négociations qui ont lieu entre les institutions et l'industrie du tabac.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70644

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2014](#), page 10139

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)